



Les organismes participants 2007 : CALACS : Centre francophone d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel d'Ottawa; Canada Nepalese Solidarity for Peace; Centre catholique pour immigrants d'Ottawa (CCI) ; Centre Espoir Sophie; Centre de santé communautaire du Centre-ville; Centre de ressources communautaires de la Basse-Ville; Coalition des centres de ressources et de santé communautaires d'Ottawa; Harmony House Women's Shelter; Le Pilier; SCEP Services de garde local 2204; Association communautaire éthiopienne; Services pour femmes immigrantes d'Ottawa; Association Karibu Canada ; LAZO (Latin American Women's Organization); Minwaashin Lodge, Aboriginal Women's Support Centre; Organisme communautaire des services aux immigrants d'Ottawa; Ottawa Coalition to End Violence Against Women ; Ottawa Rape Crisis Centre; Ottawa Somali Women's Organization; Rwandese Community Association; Somali Community Advancement and Integration Centre; Centre du Sud-Est d'Ottawa pour une communauté en santé; TAPP (Le projet anti-pauvreté); La Source/ The Well; Wabano Centre for Aboriginal Health; Initiatives des femmes pour la sécurité environnementale (IFSE), Centre de ressources communautaires d'Ottawa Ouest

POUR PLUS D'INFORMATIONS:

Initiative: une ville pour toutes les femmes (IVTF)
City for All Women Initiative (CAWI)
www.cawi-ivtf.org
 Ville d' Ottawa, www.ottawa.ca, téléphone: 311

Notre point de vue compte!

La diversité des femmes influence la Ville d'Ottawa



Réalisé par :
Initiative : une ville pour toutes les femmes (IVTF)
City for All Women Initiative(CAWI)

En collaboration avec la ville d'Ottawa et les organismes communautaires engagés à l'égalité des sexes. Grâce au financement de Condition féminine Canada, la Fondation Trillium de l'Ontario & Coalition des Centres des ressources et de santé communautaires d'Ottawa, 2007

Le gouvernement municipal est important!

Les décisions qui ont un impact sur notre vie quotidienne se prennent aux trois niveaux de gouvernement: au fédéral, au provincial et au **municipal**.

Notre gouvernement municipal, la Ville d'Ottawa, est responsable de plusieurs services en totalité ou en partie :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Logements et maisons d'hébergement | <input type="checkbox"/> Police et prévention du crime |
| <input type="checkbox"/> Santé publique | <input type="checkbox"/> Financement communautaire |
| <input type="checkbox"/> Services d'emploi et aide financière | <input type="checkbox"/> Transport en commun et routes |
| <input type="checkbox"/> Parcs et loisirs | <input type="checkbox"/> Préservation des espaces verts et de l'environnement |
| <input type="checkbox"/> Bibliothèque publique | <input type="checkbox"/> Services culturels |
| <input type="checkbox"/> Paramédics | <input type="checkbox"/> Services d'eau et d'égouts |
| <input type="checkbox"/> Services des incendies | <input type="checkbox"/> Collecte des ordures et du recyclage |
| <input type="checkbox"/> Soins de longue durée | <input type="checkbox"/> Les services de garde à l'enfance |

Par quels services êtes-vous, votre communauté ou votre organisme préoccupés?



Initiative: une ville pour toutes les femmes (IVTF)

Les femmes ont beaucoup à apporter à la société

Les femmes ont des points de vues intéressants qui peuvent éclairer les leaders municipaux dans leur quête d'une ville de qualité, car elles voient chaque jour les besoins de la société...

- en veillant au bien-être de leur famille;
- en faisant du bénévolat au sein de leur communauté;
- en offrant et en obtenant des services.

Nous pouvons faire une différence

À Ottawa, des femmes ont réussi à se faire entendre par le personnel et les politiciens municipaux.

Nous pouvons miser sur ces réussites et faire bénéficier nos communautés des connaissances acquises.

Il s'agit là non seulement d'un droit mais aussi d'une responsabilité.



Initiative: une ville pour toutes les femmes (IVTF)



Y a t-il une cause que vous ou votre communauté aimeriez voir abordée à la Ville d'Ottawa?

Pour commencer :

- Envisagez quelques pistes de solutions possibles au problème.
- Cherchez à savoir comment la Ville d'Ottawa pourrait l'aborder.
- Visitez le site Internet de la Ville : si vous n'avez pas d'ordinateur, demandez à un ami, une amie de vous aider.

Allez sur www.ottawa.ca,
cliquez sur Hôtel de Ville,

vous y trouverez :

- Les employés, employées municipaux et leurs départements;
- Les comités et leurs champs de responsabilité;
- Des rapports;
- Les consultations ouvertes au public.

Demandez aux autres organismes communautaires qui travaillent sur la même cause.



Il y a plusieurs façons de faire connaître vos points de vue



Informez votre conseiller, conseillère municipal

Téléphonez, écrivez lui ou envoyez une télécopie.

Organisez une rencontre avec votre conseiller, conseillère.

Remerciez votre conseiller, conseillère lorsqu'il ou elle appui votre cause.

Invitez votre conseiller, conseillère à un événement que vous avez organisé.

Invitez votre conseiller, conseillère à venir visiter votre organisme ou communauté.

Présentez un exposé devant le comité permanent

Parlez devant un comité consultatif

Demandez-leur leur appui.

Poser votre candidature pour devenir membre.

Parlez avec le personnel municipal

Participez aux consultations publiques

Organisez une veille ou une manifestation à l'Hôtel de ville

Faites circuler une pétition

Prenez contact avec les médias

Écrivez une lettre à l'éditeur, l'éditrice.

Organisez un entretien avec les médias.

Participez aux élections municipales

Posez une question lors d'une réunion des candidat(e)s.

Organisez une rencontre des candidat(e)s.

Témoignez votre appui à un(e) candidat(e).

Briguez vous-même les suffrages et devenez conseillère municipale!

Les rouages du gouvernement municipal

Maire

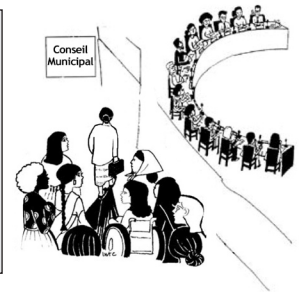
Conseil municipal

24 MEMBRES (MAIRE PLUS 23 CONSEILLERS, CONSEILLÈRES)

CHAQUE CONSEILLERS, CONSEILLÈRES
REPRÉSENTE UN QUARTIER

LES MEMBRES SONT ÉLUS POUR 4 ANS

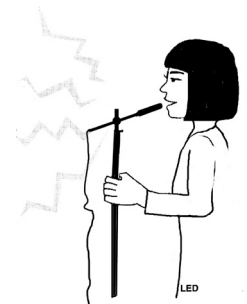
- Habituellement ils se rencontrent à tous les 2e et 4e mercredi
- Visitez le site Internet de la Ville pour voir les prochaines dates de rencontre et pour voir des vidéos des discussions du conseil qui ont eu lieu
- Pas certaine de savoir qui est votre conseiller, conseillère? Visitez le site Internet pour trouver votre quartier



Comités permanents

FORMÉS DE REPRÉSENTANTS ET REPRÉSENTANTES ÉLUS
LES LES CITOYENS ET CITOYENNES PEUVENT PRÉSENTER
LEURS POINTS DE VUE
LA PLUPART DES DÉCISIONS SONT RÉFÉRÉES
AU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'APPROBATION FINALE

- L'agriculture et questions rurales
- Comité des services communautaires et de protection économique
- Services organisationnels et développement économique
- L'urbanisme et l'environnement
- Transport
- Transport en commun



Personnel municipal

LES GESTIONNAIRES DE CHAQUE DÉPARTEMENT
SONT RESPONSABLES DE TRANSMETTRE LES
DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

- Les gestionnaires donnent un rapport à un comité permanent
- Voyez la structure administrative sur le site Internet afin de connaître les décideurs clés et comment les rejoindre

Comités consultatifs

COMITÉS CONSULTATIFS FORMÉS DE CITOYENS ET
CITOYENNES QUI APPLIQUENT POUR ÊTRE MEMBRE

- Chaque comité consultatif doit se rapporter à un comité permanent
- Présentent des recommandations au conseil municipal
- Les rencontres sont ouvertes au public

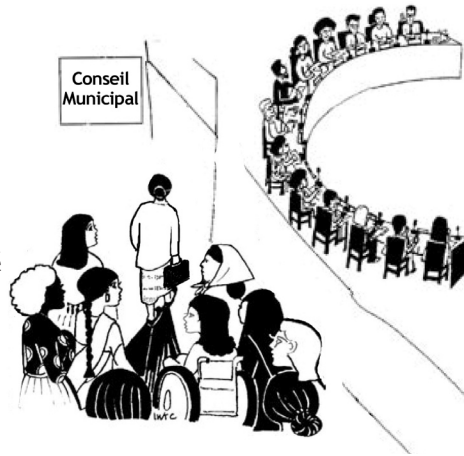


Visitez le site Internet www.ottawa.ca
pour plus d'informations

Choisissez les conseillers et conseillères à influencer

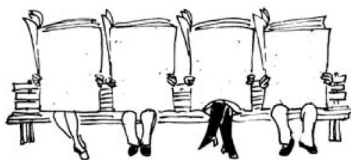
Considérez :

- Qui est le conseiller, la conseillère, qui représente votre quartier.
- Quels conseillers et quelles conseillères siègent au comité permanent qui pourrait rapporter votre cause.
- Quels conseillers, quelles conseillères vous apporteraient le plus d'appui.



Afin de mieux connaître un conseiller, une conseillère :

- Demandez à d'autres groupes communautaires qui partagent votre cause.
- Lisez les journaux afin de voir ce que disent les conseillers.
- Écoutez la radio pour entendre les entrevues avec les conseillers.
- Regardez les réunions du Conseil municipal transmises sur Rogers, au poste 23 (poste 22 en anglais).
- Assistez à des réunions du Conseil municipal et des Comités permanents.



Initiative: une ville pour toutes les femmes (IVTF)

Communiquez votre message de la maison ou de votre communauté

Laissez un message téléphonique

- Téléphonnez et laissez un message à un conseiller, une conseillère.
- Si vous téléphonez après les heures d'ouverture, vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale. C'est facile!
- « *Bonjour, mon nom est ... et j'habite dans votre circonscription (ou bien mon organisme est dans votre circonscription). Je suis préoccupée par... Je crois qu'il est important que...J'aimerais que vous...* »
- Demandez à vos amis(es) de téléphoner aussi.



Envoyez un courriel, une télécopie ou une lettre par la poste

- Nommez le problème, l'impact pour votre communauté, ce que vous voulez que le conseiller, conseillère fasse et demandez lui de vous répondre.
- Cela peut être très court et direct.
- Demandez à vos amis(es) d'écrire aussi.

Faites circuler une pétition

- Formulez votre préoccupation et ce que vous voulez comme action.
- Amassez des noms, des adresses et des signatures.
- Envoyez-la à votre conseiller, conseillère.



Initiative: une ville pour toutes les femmes (IVTF)

Rencontrez votre conseiller, conseillère municipale

8 ÉTAPES SIMPLES!

- 1e – **Identifiez votre conseiller, conseillère**
- 2e – **Formez votre équipe**
- 3e – **Préparez votre message**
Déterminez les messages clés que vous voulez véhiculer;
Relevez des faits et des chiffres clés à l'appui.
- 4e – **Appelez au bureau du conseiller, de la conseillère pour prendre r.v.**
- 5e – **Planifiez la rencontre**
- 6e – **Rencontrez le conseiller, la conseillère**
N'oubliez pas, c'est vous l'experte de la question;
Premiers contacts;
Expliquez votre cause;
Sollicitez son engagement;
Remerciez-le.
- 7e – **Envoyez une lettre de remerciement après la rencontre**
Rappelez lui ses engagements;
Restez en contact; laissez lui savoir où vous en êtes.
- 8e – **Faites le bilan de votre expérience**
Afin de faire un suivi sur ce qui a été dit et dans le but d'être encore plus efficace la prochaine fois.



Présentez votre point de vue devant un comité permanent

Qu'est-ce qu'une députation?

La députation est une présentation officielle, écrite ou verbale, qui permet de faire connaître ses points de vue au Conseil municipal.

Pourquoi la Ville prévoit-elle cette intervention?

La députation permet aux politiciens municipaux d'entendre les gens qui les ont élus. La Ville montre ainsi qu'elle est accessible et ouverte aux opinions des résidents.

Où sont-elles présentées?

Les députations sont généralement présentées devant les comités permanents. En vous adressant à un comité permanent, vous pouvez faire valoir vos opinions aux conseillers, conseillères municipaux.

Pourquoi présenter une députation?

La députation est une bonne façon de sensibiliser votre conseiller, conseillère municipale à votre cause et de communiquer votre message au grand public. Elle vous permet d'officialiser votre message en le versant aux dossiers publics.

Quand peut-on présenter une députation?

Vous pouvez demander de parler d'une cause qui est discutée lors du comité permanent. Vous téléphonez la coordonnatrice du comité afin de mettre à l'horaire votre présentation de 5 minutes. Amenez des amis et amies pour vous appuyer.

